

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

pour la Suisse :
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste » 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
 par la poste, franco » 4.—
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste.
 Pour l'étranger : les frais de port en sus.

PRIX DES ANNONCES :

Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 c.
 » 3 » de 1 à 7 » 75 à 1 fr.
 Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par inser-
 tion.
 Une remise pour les annonces est accordée aux
 abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier.
 Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — DÉCEMBRE 1864.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.							CHAUMONT.													
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.		
7	-3,9	-4,4	-2,0	723,7	—	S.-O.	Calme.	Couvert.	Br. tr.-épais, giv. toute la journée.	2,895	7	+0,1	-0,8	—	665,6	0	N.-E.	Moyen.	Clair.	Alpes tr.-claires, brouil sur le plat.
8	-2,5	-4,7	-0,5	719,2	—	N.-O.	id.	Couvert.	Vent variab. de N.-E. à N.-O.	2,896	8	+0,3	-3,7	—	661,6	0	S.-O.	Moyen.	id.	id.
9	-1,8	-3,4	+2,2	719,1	—	S.-O.	id.	id.	Cl. dep. 1 h. 45 jusq. 11 h. s. Halo et couronne lunaire.		9	0,0	-2,0	—	662,2	0	id.	Faible.	Nuag.	Alpes cl. couron. lun. à 6 h. s.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE
du jeudi 8 décembre.

FAILLITES.

1. Le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé la faillite de la maison de commerce Charles-Edouard Dubied et Comp., ayant son siège à Saint-Sulpice, et celles de ses membres, les citoyens Charles-Edouard Dubied, négociant, à Saint-Sulpice, Gustave Guye-Giroud, fils de feu Elie, négociant, domicilié à Saint-Sulpice, et Baptiste Piatti, âgé de 40 ans, originaire de Solduno (Tessin), domicilié aux Verrières. En conséquence, les créanciers de la dite société ainsi que ceux de ses trois membres prénommés, sont requis: 1° de faire inscrire leurs créances ou réclamations au greffe du tribunal civil, à Môtiers-Travers, dès le 9 décembre 1864, au 9 janvier 1865; 2° de se présenter devant le tribunal de ces faillites qui siégera à l'hôtel de ville à Môtiers, le 13 janvier 1865, dès les 9 heures du matin, pour concourir à la liquidation.

2. Tous les créanciers ou intéressés au passif des masses en faillite suivantes sont assignés à comparaître devant le tribunal civil du district du Locle, siégeant à l'hôtel de ville du Locle, le vendredi 25 décembre 1864, savoir: Ceux de sœurs Berthoud, à 9 heures du matin, et ceux de Grégoire Bessy, à 10 heures.

3. Le tribunal civil du district du Locle a prononcé la faillite de la société anonyme connue sous le nom de Scierie à vapeur de la Brévine. En conséquence, tous les créanciers ou intéressés à cette masse en faillite sont invités: 1° A faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe du tribunal civil du district du Locle, dès le vendredi 9 décembre 1864 au samedi 7 janvier 1865. 2° A se présenter devant le tribunal civil du district du Locle, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle, le vendredi 13 janvier 1865, dès les 9 heures du matin, pour procéder à la liquidation.

4. Sont assignés à paraître à l'hôtel de commune des Ponts, dans la salle ordinaire des séances de la justice de paix, le 20 décembre courant, tous les créanciers inscrits au passif des masses suivantes, aux fins de recevoir les comptes et toucher, cas échéant, des répartitions savoir: 1° Les créanciers de la masse de feu Justine Gostely, à 9 heures du matin; 2° Ceux de la masse de feu Sylvain Aellen, à 10 heures du matin; 3° Ceux de la masse de feu Samuel Lehmann, à 2 heures après midi.

5. Le tribunal civil du Locle, a prononcé la faillite de madame Marguerite Jenny-Messerly, âgée de 45 ans, desservante du café du Commerce, au Locle, veuve de Henri-Achille Jenny, originaire de Bâle-Campagne, partie clandestinement du Locle. En conséquence, les créanciers et intéressés à la masse de la prénommée Marguerite Jenny-Messerly, sont invités à faire inscrire leurs créances et prétentions au greffe de la justice de paix du Locle, depuis le 8 décembre 1864 au 7 janvier 1865 inclusivement, à 5 heures du soir, et à se rencontrer à l'hôtel de ville du Locle, le mardi 10 janvier 1865, à 9 heures du matin, pour assister à la liquidation.

6. Par jugement en date du 29 novembre dernier, le tribunal de la Chaux-de-Fonds a révoqué celui du 10 novembre 1865, par lequel il avait déclaré la faillite du citoyen Jules-Au-

guste Matthey-Prévôt, cultivateur et horloger, demeurant à la Corbatière, près de la Sagne.

7. Ensuite du dépôt de bilan fait par le citoyen Jean-George Längge, charpentier, à Couvet, le tribunal civil du Val-de-Travers l'a déclaré en faillite, et a renvoyé la liquidation de cette masse au juge de paix de Môtiers, lequel fait connaître aux intéressés que les inscriptions au passif de la dite masse de Jean-George Längge seront reçues au greffe de paix à Môtiers, du lundi 12 décembre au vendredi 6 janvier 1865, jour où elles seront closes à 5 heures du soir; que la liquidation aura lieu à la salle de justice dudit Môtiers, le lendemain samedi 7 dit, à 5 heures après midi, où tous prétendants sont péremptoirement assignés.

8. Le tribunal civil de Neuchâtel a prononcé la faillite du citoyen Aimé Sandoz, ancien conducteur postal, et dernièrement cafetier à Neuchâtel. En conséquence, le juge de paix de Neuchâtel invite les créanciers du citoyen Sandoz, 1° à faire inscrire leurs titres et réclamations, avec les pièces à l'appui, au greffe de paix de Neuchâtel, depuis le vendredi 9 décembre 1864, au samedi 7 janvier 1865, à neuf heures du matin; 2° à se rencontrer à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix, le mercredi 11 janvier 1865, à 9 heures du matin, pour assister à la liquidation; le tout sous peine de forclusion.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE.

9. Les héritiers de Justine-Caroline Duval, sans profession, fille des défunts Auguste Duval et Judith Duval née Renaud, originaire de Neuchâtel, où elle est décédée le 11 août 1864, ayant obtenu, sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, le juge de paix de Neuchâtel fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de paix du vendredi 9 décembre 1864, au vendredi 13 janvier 1865, inclusivement, à 9 heures du matin. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel, le mardi 17 janvier 1865, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

IMMEUBLES A VENDRE

Maison à vendre, à Neuchâtel.

Pour cause de santé, Rodolphe Weber, maître boulanger et cafetier à Neuchâtel, offre à vendre la maison qu'il a construite depuis quelques années, vis-à-vis du palais Rougemont et formant l'angle des rues du faubourg de l'Hôpital et de l'Orangerie. Cette maison renferme un café et une boulangerie, la seule qui existe pour le faubourg, et trois appartements de 5 pièces et dépendances. S'adresser à lui-même, pour voir la dite maison, et au notaire Renaud, à Neuchâtel, pour les conditions.

11. Le mardi 12 décembre courant, dès les 6 h. du soir, on vendra par voie de minute, à l'hôtel de Commune de Bevaix, une maison située à Bevaix, ayant rez-de-chaussée et deux étages, comportant habitations, boulangerie, terrain attenant, avec ses aisances et dépendances: elle jouë de vent Mlle Hugentobler; de bise M. Jules Comtesse, ainsi que d'uberre; et de joran la rue publique. S'adr. à Mme Louise Huguenin née Fardel, dans la dite maison.

12. A vendre, une propriété consistant en vigne, située au quartier de la Colombière, à quelques pas de la gare de Neuchâtel, contenant environ 7 ouvriers. Elle pourrait servir de sol à bâtir ou d'établissement de jardinier, etc. S'adr. à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

On vendra par voie d'enchères publiques, lundi 12 décembre 1864 et jours suivants, tous les articles qui se trouvent dans le magasin de Jean Muller, ci-devant marchand de bric-à-brac, rue des Moulins, à Neuchâtel. Les monies commenceront chaque jour à 9 heures du matin et à 2 heures du soir.

Greffe de paix.

Vente de bois.

La Commune de Corcelles et Cormondrèche, fera vendre dans ses forêts, lundi 12 décembre courant, le bois suivant:

9 toises foyard, ancienne mesure, 14 toises sapin, 90 moules sapin, 7 demi toises mosets, 16 tas de perches, 1000 fagots de foyard, 2500 fagots de sapin et quelques billes.

Le lieu de rassemblement est sur la route près du pont à la Luche, à 9 heures du matin.

A VENDRE.

M. Werminghof, ancien tenancier du cercle du Musée, a encore quelques centaines de bouteilles vin rouge de Neuchâtel, qu'il offre à vendre à bas prix. S'adresser à M. Persoz, au Cercle.

On trouve chez

JEAN KREBS, rue SAINT-HONORÉ

UN BEL ET GRAND ASSORTIMENT

De Draperie et nouveautés non confectionnées pour messieurs.

Velours laine pour manteaux de dames.

Gilets, velours soie et autres.

Flanelles de santé anglaises.

Chemises de coton et de flanelle.

Gants et cache-nez pour la saison.

Le tout à des prix très-engageants.

TIBURCE BOSSON, au magasin du faubourg, vient de recevoir: langues fourrées de Strasbourg, oranges de Palerme, pruneaux de Bordeaux, raisins de Malaga, macaronis de Naples, pastillages et fidés d'Italie.

Attention.

Par suite de circonstances imprévues, on offre à remettre à des conditions avantageuses un bureau de tabac parfaitement situé et jouissant d'une nombreuse clientèle. S'adr. au bureau de cette feuille qui indiquera.

19. A vendre, une berce et une chaise en noyer, pour enfant, plus un grand buffet en sapin non verni, mesurant en hauteur 7 et 7 et en largeur 5 pieds, pouvant être utilisé pour dépense de cuisine. Une balance laiton et plateaux en fer-blanc, pouvant servir pour magasin. Le tout en parfait état. S'adresser au bureau de la poste, à Colombier.

20. A vendre, de gré à gré, deux chevaux de trait, et un char. S'adresser chez veuve Eugénie Berruex, à Peseux.

MANUFACTURE DE PIANOS

DE MM. FABIAN ET DIELITZ,

Au bas des Terraux, à Neuchâtel.

Pianos de Berlin, grand et petit format, avantageusement connus en Suisse sous le nom de E. Hetz & Co. La supériorité de ces pianos est incontestablement prouvée par le nouveau certificat délivré par le célèbre pianiste F. Liszt, au dernier concours musical de Carlsruhe, où un de ces instruments était exposé, et la faveur avec laquelle ils ont été accueillis à Neuchâtel et environs, en rendrait tout autre éloge superflu. Pianos de Paris, de Strasbourg et autres, depuis 700 francs, tous de première qualité et garantis.

AU MAGASIN PERROSET

GRAND'RUE, 10.

BISCOMES DE BERNE

de toutes grandeurs, comme les années précédentes. Les personnes qui auraient des commandes à faire sont priées de s'inscrire d'avance, afin d'être servies à leur satisfaction.

DÉPOT DE LIQUEURS FINES

D'AMSTERDAM,

de la fabrique de van Zuylekom Levert et Co, médailles aux expositions des Pays-Bas, de Londres, Paris et Metz: Curaçao, Anisette, Persicot, Marasquin, Crème de vanille, Sirop de punch, Elixir stomacique, Schiedam, Genièvre. S'adr. à L. Barbier, rue des Moulins n° 20, au premier.

PRIX FIXE.

Rue de la Place-d'Armes, n° 6,

MAGASIN SPÉCIAL

de jouets et d'objets d'utilité,

pour enfants.

Le public de la ville et de la campagne est instamment prié de venir visiter ce magasin, si riche en variétés de jouets, et où chacun se convaincra que si l'on veut acheter quelque chose de nouveau et de beau, c'est bien réellement dans ce magasin qu'il faut se rendre, pour faire convenablement et économiquement ses achats pour Noël et le Nouvel-an.

On offre à vendre, faute de place, un beau petit potager ayant servi une année, et une table ronde en noyer pour 10 personnes, encore en bon état; le tout à un prix très-avantageux. S'adr. brasserie Vuille, n° 24, au 2^{me} étage.

26. On offre à vendre un beau paletot de drap noir et un gilet de satin; ces deux objets, neufs, seront cédés à bas prix. Ils pourraient très-bien être utilisés pour catéchumène. Le bureau d'avis indiquera.

27. On offre à vendre un canapé, un matelas, une corbeille d'enfant. S'adr. Grand'rue, n° 1, 1^{er} étage.

28. A vendre, faute d'emploi, un joli garde-cendres de cheminée de salon, à très-bas prix. S'adresser chez Ch. Haldenwang, serrurier, rue St-Honoré, 6.

29. A vendre, un jeune chien de 9 mois, excellent pour la garde. S'adr. à Jules Léségretain, faubourg de la gare, n° 4.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE

ET D'HORLOGERIE

JEANJAQUET FRÈRES

(au rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes).

Un grand assortiment de **montres** en tous genres, pour dames, messieurs et enfants. Garanties.

Un très-beau choix de tous les articles **orfèvrerie**: services en argent, de table et dessert, cuillères à crème, argent et argent doré; chandeliers en argent; paniers à pain en argent; cafetières et théières en argent; petits pots à crème, plats à fruits, salières, passoires à sucre, liens de serviette, etc. Un joli choix de couteaux à dessert, manche nacre, ivoire, ébène, avec lames argent et acier, etc., etc.

Tous les articles **bijouterie**, tels que chaînes or et argent, broches en or, camée et peinture, bracelets, boucles d'oreilles, médaillons, clefs de montre or et argent; bagues en tous genres, boutons divers, cachets, épingles, boucles-cravates pour messieurs.

Les titres de l'or et de l'argent sont **GARANTIS** par le poinçon de l'Etat.

Achat d'or et d'argent. Réparations de montres et bijouterie. Change de monnaies. Les personnes qui auraient des commandes à fabriquer spécialement pour le Nouvel-an, sont instamment priées de déposer leurs ordres le plus vite possible, afin que la livraison n'éprouve aucun retard.

51. A vendre, de rencontre, un poïager en bon état, où l'on peut brûler charbon et bois. S'adr. chez Ch. Haldenwang, serrurier, rue St-Honoré.

AU FIDÈLE BERGER

près de l'hôtel de ville.

Liquidation de différents articles, rhum, cognac, vieille eau-de-cerise, vieille eau-de-vie de lie et de France, armagnac.

Vins fins.

Madère, malaga, tokay, marsala, porto, etc., bordeaux blanc et rouge, beaujolais, bourgogne, vin mousseux.

Vermouth de Turin et autres, extrait et liqueurs diverses, le tout à des prix réduits.

On trouvera aussi un grand choix d'**excellents chocolats**, pastilles, cacao en poudre impalpable.

Pâtes d'Italie.

Macaronis, vermicelles, et petites pâtes diverses, tapioka, fleur de riz, féculé de pomme de terre, etc.

Fruits confits, raisin Malaga, amandes princesses, noisettes, pruneaux de Bâle, oranges et citrons.

Ce magasin est aussi toujours bien assorti en confiserie et pâtisserie en tout genre.

L'on trouve toujours chez Jean Ruttener, ébéniste, rue de la Collégiale, n° 10, en face de la Terrasse, un beau choix de **meubles neufs** tels que bois de lit, commodes, tables, tables de nuit, garde-ropes, etc., tous bien confectionnés. — L'échange aussi contre de vieux meubles. — Le même reçoit avec reconnaissance toutes les commandes que l'on veut bien lui faire, qu'il exécute promptement et proprement.

54. On offre à vendre un **coffre-fort** moyen, de Fichet. S'adr. au bureau d'avis.

Librairie Ch. LEIDECKER

ÉDITEUR, A NEUCHÂTEL.

Publications nouvelles:

Le Ciel, notions d'astronomie à l'usage des gens du monde et de la jeunesse, par Amédée Guillemin, illustré de 11 planches coloriées et de 216 vignettes; 1 vol. in-8°, broché, fr. 20.

Le monde des insectes, par Henry Berthoud, illustré d'un grand nombre de vignettes; 1 vol. in-8°, rel. doré, fr. 15.

Histoire des plantes, par L. Figuier, illustré de 415 figures, in-8°, fr. 10.

Les trois règnes de la nature, lectures d'histoire naturelle, publié sous la direction du Dr Chenu, 1 vol. in-4°, fr. 8.

Les grimpeurs des Rochers, suite du Chasseur de plantes, par Mayne Reid, fr. 2.

Mémoires d'un petit garçon, par Mlle Julie Gouraud, illustré de 86 vignettes, fr. 2.

Le bon Toto et le méchant Tom, ou la journée de deux petits garçons, par Trim, fr. 3.

Chez M^{me} Pfister, modiste à Corcelles. Étalage de jouets

et autres objets pour étrennes, à des prix très-bas.

LIQUIDATION

pour cause de fin de bail,

n° 1. KLEIN, place du Marché, n° 1.

Ce magasin, avantageusement connu, quoique n'ayant jamais paru sur la Feuille, ne laisse rien à désirer pour le bon goût de ses marchandises

Robes nouveauté, robes ordinaires depuis 8 francs et plus, milaines, flanelles, toiles en fil et en coton à très-bas prix, confections pour dames, paletots depuis fr. 50, corsets, lingerie, crinolines.

Toutes ces marchandises seront vendues à 50 % au dessous du prix de fabrique.

Leuthold et Guinand

PAPETERIE, LIBRAIRIE, FOURNITURES DE BUREAUX

Gros et détail.

Registres et papiers réglés en tout genre, papier ligné pour notes, papier de musique, etc. **Agendas** de poche et de bureau, calendriers, **Almanachs** divers pour 1865.

Grand choix d'**Albums** photographiques, **buvards**, portefeuilles et carnets de poche, fins et ordinaires, des principales fabriques de France et d'Allemagne.

Assortiment complet de **livres pour étrennes**, belle reliure, depuis 50 c à fr. 40.

Journaux français illustrés:

Abonnement au *Journal pour tous*, *Echo des Feuilletons*, *Le Voleur*, *Magasin pittoresque*, *Monde illustré*, *Tour du Monde*, *Histoire de France*, *Mode illustrée*, *Miroir parisien*, *Journal des Dames* et des *Demoiselles*, etc.

Journaux allemands:

Ueber Land und Meer, *Illustr. Welt*, *Gartenlaube*, *Erheiterungen*, *Familien Blätter*, *Gewerbefalle*, *Bazar*, etc.

Cabinet de lecture:

Ouvrages les plus nouveaux, français et allemands.

Papier écolier, à lettre et d'emballage, à des prix très-avantageux; dépôt de **papier de paille** d'une grande fabrique de France.

Chez F. Gehry, épicier,

rue du Bassin.

Biscômes de Berne et aux noisettes, de toutes grandeurs et de première qualité.

On reçoit dès-à-jour'hui les commandes pour Noël et le Nouvel-an.

A vendre, six belles **tables neuves** en sapin, de 9 pieds sur 2 pieds 8 pouces. S'adr. à Wilhelm Schäffer, menuisier, aux Saars, près Neuchâtel.

41. A vendre de la **belle laine du pays**, à fr. 4 la liv. S'adresser au n° 24, brasserie Vuille, 1^{er} étage.

Il vient de paraître
à la librairie Ch. LEIDECKER,
A NEUCHÂTEL,
LE PROCÈS

NOUVEAUX ANNEAUX DE LA CHAÎNE
DE MARGUERITES,

par l'auteur de l'Héritier de Redcliffe,
traduit de l'anglais par Mme de Witt née
Guizot, 2 vol., fr. 6.

Halte-là!

C'est rue des Moulins 18, dans le magasin anciennement occupé par Mme Montandon, qu'on trouvera la véritable élégance, à bon marché!

Un nouveau commerçant venant de s'y établir, le public de Neuchâtel pourra s'y procurer à des prix extrêmement modérés, un assortiment considérable de **lainages fantaisie**, tels que bas, mitaines, capots, manches de toute espèce, filets, coiffures, fichus; manches, corsages, capelines, poignets et cache-nez en cachemire, haute nouveauté. Un joli choix de crinolines et jupes; **lingerie confectionnée** consistant en cols et parures en toile, pantalons, camisoles, bonnets, manches à poignets, haute nouveauté.

Modes de Paris, chapeaux et coiffures, dentelles de valenciennes et application d'Angleterre, ce qui se fait de plus riche; devant de chemises, rubans, foulards, velours en soie, châtelaines; un très-bel assortiment de rideaux en mousseline et guipure avec dentelle torchon, jetés de lit, fourrures, ganterie, cravates pour hommes et pour dames, depuis les prix les plus modestes jusqu'aux premières qualités; reps pour jupes; une immense quantité de broderies écruées ou blanchies, cols et bonnets, depuis 50 c. pièce, et beaucoup de marchandises dont le détail serait trop long, entre autres 6000 paires de manches, à 45 c. la paire.

CHEZ A. MORIGGI,

Fondeur d'étain, Chavannes, n° 19.

Pour la saison d'hiver, chauffe-pieds à eau bouillante, en étain, ronds, carrés et ovales. Pour cadeaux de nouvel-an; soupières, plats, plateaux, assiettes, théières, cuillères à soupe et à café, en étain et métal anglais. Achète et prend en échange le vieil étain; étamage tous les jours. Il se recommande à ses honorables pratiques ainsi qu'au public en général, pour tous les ouvrages concernant son état.

Grande liquidation réelle et totale, à la rue du Château n° 2, maison de M. Tagmann; tous les articles, tels que rideaux, mousselines et broderies de St-Gall, sont cédés aux prix de fabrique.

5 WATERLOO

suite du

CONSCRIT DE 1813.

En rentrant chez nous, je trouvai M. Goulden qui venait de dresser la table. Il s'était levé pour ouvrir l'armoire; je le regardais, pensant qu'il allait prendre une bouteille, lorsqu'il me tendit une grosse lettre carrée avec un large timbre rouge.

— Tiens, Joseph, me dit-il, voici quelque chose que le brigadier Werner m'a chargé de te remettre.

En ce moment, je sentis mon cœur remuer, et je regardai la lettre les yeux troubles.

— Allons, ouvre donc! me disait le père Goulden.

J'ouvris et j'essayai de lire, mais il me fallut du temps, et tout à coup je m'écriai:

— Monsieur Goulden, c'est la permission!

— Tu crois, Joseph, dit-il.

— Oui, c'est la permission! m'écriai-je, les deux mains en l'air.

— Ah! le gueux de ministre, il n'en fait pas d'autres, dit M. Goulden.

Mais je lui répondis:

— Ecoutez, moi je ne connais rien à la politique; puisque la permission est venue, eh bien! le reste ne me regarde pas.

Il riait tout haut et s'écriait:

— Ah! bon Joseph! bon Joseph!

Je voyais bien qu'il se moquait un peu de moi, mais cela m'était égal.

— Maintenant il faut tout de suite prévenir Catherine et la tante Grédel, m'écriai-je dans

la joie de mon cœur; il faut bien vite envoyer le fils Chardon.

— Hé! vas-y toi-même, cela vaudra mieux, me dit cet excellent homme.

— Mais le travail, monsieur Goulden?

— Bah! bah! dans une occasion pareille, on oublie le travail. Va, mon enfant, dépêche-toi. Comment voudrais-tu travailler à cette heure?... Tu ne vois plus clair!

C'était vrai, je n'aurais rien pu faire. Je me levai tellement content que j'en pleurais. J'embrassai même M. Goulden, puis, sans prendre le temps de changer d'habits, je partis en courant. Et voyez ce que fait la joie, j'avais déjà dépassé depuis longtemps la porte d'Allemagne, le pont, l'avancée, l'auberge de la Roulette et la poste aux chevaux sans rien voir, et ce n'est qu'en découvrant à deux ou trois cents pas le village, notre cheminée et les petites fenêtres, que je me rappelai tout comme un rêve, et que je me remis à relire la permission et à me répéter: — C'est vrai!... oui, c'est vrai!... Quel bonheur!... Qu'est-ce qu'elles vont dire!

Voilà comme j'arrivai devant chez nous. Je poussai la porte en criant:

La permission!

La tante Grédel, en sabots, balayait justement la cuisine, et Catherine descendait le vieil escalier de bois à droite, les bras nus, son mouchoir bleu en croix autour des seins. Elle venait de chercher des copeaux dans le grenier, et toutes deux, en me voyant et m'entendant crier: — La permission! — restèrent comme saisies. Mais je répétai: — La permission! Et la tante Grédel d'un seul coup se mit à lever les deux mains, comme j'avais fait, en

criant:

— Vive le roi!

Catherine, toute pâle, s'appuyait sur la rampe. Dans le même instant je fus près d'elle, et je me mis à l'embrasser tellement, qu'elle finit par se reposer sur mon épaule en pleurant comme une Madeleine, et que je la portai pour ainsi dire en bas, pendant que la tante sautait, tournait autour de nous et criait:

— Vive le roi! vive le ministre!

Enfin on n'avait jamais rien vu de pareil, et notre voisin, le vieux forgeron Ruppert, avec son tablier de cuir et sa chemise débrillée, arriva même en disant:

— Eh bien!... eh bien! qu'est-ce que c'est donc, voisine?

Il tenait sa grosse pince et regardait en ouvrant ses petits yeux. Alors nous reprîmes un peu de calme, et je répondis:

— Nous avons reçu la permission de nous marier.

— Ah! c'est donc ça! dit-il; maintenant je comprends... je comprends.

Il avait laissé la porte ouverte et cinq ou six voisins ou voisines, Anna Schmoutz, la filleuse, Christophe Wagner, le garde-champêtre, Zaphéri Gross et plusieurs autres arrivèrent aussitôt; la salle était pleine de monde. Je me mis à lire la permission tout haut. Chacun écoutait; quand ce fut fini, Catherine se reprit à pleurer, et la tante dit:

— Ce ministre, vois-tu Joseph, c'est le meilleur des hommes... S'il était ici je l'inviterais à la noce; il aurait la place d'honneur avec M. Goulden.

Ensuite, les voisins étant parties pour ré-

pandre la nouvelle, je me remis à faire des déclarations à Catherine, comme si les anciennes n'avaient pas compté, et je lui fis aussi répéter mille et mille fois qu'elle n'avait jamais aimé que moi, de sorte que nous étions attendris, et puis joyeux, et puis encore attendris, et puis encore joyeux, ainsi de suite jusqu'au soir. La tante, qui faisait la cuisine, criait, se parlant à elle-même: — Voilà ce qu'on peut appeler un bon roi! — Ou bien: — Si mon pauvre Franz revenait sur la terre, il aurait aussi du bonheur en ce jour, mais on ne peut pas tout avoir!

Elle disait aussi que la procession nous avait fait du bien. Catherine et moi nous ne répondions rien, notre joie était trop grande. Nous dinions, nous goûtions, nous soupions sans rien voir, sans rien entendre, et ce n'est que vers neuf heures du soir que je m'aperçus qu'il faisait nuit et qu'il fallait repartir. Alors la tante, Catherine et moi nous sortîmes ensemble. Il faisait un beau clair de lune. Elles me reconduisirent jusqu'à la Roulette, et pendant la route, nous tombâmes d'accord que le mariage aurait lieu dans la quinzaine. Devant la ferme, sous les vieux peupliers, la tante m'embrassa, moi j'embrassai Catherine, ensuite je les regardai remonter la côte jusqu'au village. Elles se retournaient en levant la main, et je levais aussi la mienne. Enfin, quand elles furent rentrées, je me remis en route pour la ville, où j'arrivai sur les dix heures. Je traversai la grande place et je rentrai chez nous.

VI.

Après le bonheur d'épouser Catherine, ma plus grande joie était de penser que j'allais

Le soussigné vient de recevoir un très-beau choix de belles étoffes de Paris pour confectionner toute espèce de **cravates** nouveautés, sur modèle et sur mesure. De plus, la belle cravate de mode pour catéchumènes, à un prix réduit, et un choix bien varié de ses anciens cols. Magasin: maison de M de Montmollin, Place du Marché n° 8. Louis BELLER.

Librairie Delachaux & Sandoz,

A NEUCHÂTEL

En vente dès ce jour:

Deux nouveaux ouvrages de M^{me} de Gasparin, auteur des *Horizons prochains*: **LES PROUESSES DE LA BANDE DU JURA** (concernant en grande partie le canton de Neuchâtel), un vol. in-12, prix, fr. 3.
LE PREMIER VOYAGE; un vol. in-12, fr. 5.
Nouvel ouvrage de Figuiet: LA PLANTE, beau vol. 8°, fr. 10.

Librairie J. Gerster.

Almanach de Gotha, 1865, fr. 6.
Magasin pittoresque de 1864; 4 vol. broché, fr. 7.
SPÈCE: Les sources du Nil; 1 vol. ill.
Les prouesses de la bande du Jura, par Mad. Gasparin; 2 vol. fr. 6.
Histoire des plantes, par Louis Figuiet; 1 vol. 8°, fr. 10.
Le monde de la mer, par Alfred Frédo; 21 planches en couleur et 200 dessins, reliure riche, fr. 25.
Le ciel, notions d'astronomie à l'usage des gens du monde et de la jeunesse, par A. Guillemain; 257 planches et vignettes, reliure riche, fr. 25.

GANTS JOUVIN.

Ainsi que les précédentes années, le magasin des Favre, rue de l'Hôpital n° 2, se charge de faire venir pour Noël et Nouvel-an des **gants Jouvin et autres** sur commande et sur mesure: les personnes qui en désireraient, sont priées d'envoyer incessamment leurs commandes avec la lettre, le numéro et la nuance. La carte d'échantillons est à disposition.

Le magasin est bien pourvu en broserie, parfumerie, ganterie, bretelles, lainerie, peignes etc., etc. On le recommande à la bienveillance du public.

FRITZ PARIS, libraire

successeur de E. Klingebell rue du Seyon, à Neuchâtel

A l'avantage d'annoncer à ses clients de la ville et des environs, qu'il vient de compléter et d'augmenter son cabinet littéraire d'ouvrages nouveaux dans les langues française, allemande et anglaise, et qu'ayant fait imprimer des catalogues où tous ces ouvrages figurent, on peut se les procurer à très bas prix. Ce cabinet de lecture, le plus complet et le plus varié du pays, est trop avantageusement connu, à Neu-

devenir un bourgeois; car de se battre pour le roi de Prusse, ou de travailler pour son propre compte, cela fait une grande différence. M. Goulden m'avait dit qu'il m'associerait à son commerce, et je me figurais d'avance Joseph Bertha qui conduisait sa petite femme les dimanches à la messe, ou bien à la promenade, du côté de la Roche-Plate ou de la Bonne-Fontaine. Cette vue me produisit un bon effet. En attendant, j'allais tous les jours voir Catherine; elle m'attendait dans le verger, pendant que la tante Grédel préparait les *kuchlen* et les *kougelhof* de la noce; nous nous regardions des heures entières; elle était fraîche et riante, elle embellissait de jour en jour.

M. Goulden, en me voyant rentrer le soir toujours plus content, me disait: — Eh bien! Joseph, cela m'a l'air d'aller mieux que du côté de Leipzig!

Quelquefois j'aurais voulu me remettre au travail, mais il m'en empêchait, disant:

— Bah! les jours de bonheur sont si rares dans la vie! Va voir Catherine, va! Plus tard, si l'idée me prend aussi de me marier, tu travailleras pour nous deux.

Il riait. Ah! des hommes pareils devraient vivre cent ans. Quel bon cœur, quel homme juste et simple, c'était pour nous un véritable père; et souvent encore aujourd'hui, quand je me le représente avec son bonnet de soie noire tiré sur les oreilles, sa barbe grise longue de huit jours, ses yeux plissés d'un air de bonne humeur et le sourire sur les lèvres, souvent, après tant d'années, il me semble entendre encore sa voix, et les larmes m'en viennent aux yeux.

châtel, et au dehors, pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge. Les lecteurs ne manqueront donc pas de trouver dans cette ample collection des œuvres des meilleurs auteurs de notre temps, une agréable diversion aux longues soirées de l'hiver.

Il prévient également le public, qu'en vue de l'époque de Noël et Nouvel-an, son magasin se trouve parfaitement assorti d'articles pour

ÉTRENNES

tels que **Albums et cadres pour dessins et photographies**;

Livres avec gravures, allemands et français;

Gravures en tous genres;

Papeteries assorties et portefeuilles.

Boîtes à couleurs de tous prix;

Petits jeux divers, etc., etc.

Dans les articles ci-dessus, il en est qui proviennent de son prédécesseur et qu'il cédera à des prix très-avantageux.

Il recommande son magasin à la bienveillance du public.

D'occasion, à vendre à un prix très-accommodant, une collection complète et en fort bon état, du **Journal pour tous**, ainsi que des romans nouveaux à 1 franc le volume.

51. A vendre, de rencontre, une **contre-basse**. S'adr. au bureau d'avis.

ON DEMANDE A ACHETER.

52. On cherche un potager en bon état et d'une moyenne grandeur. S'adresser à A. Tanner, rue des Terraux, n° 4.

A LOUER.

53. A louer, pour quelques mois, un **magasin rue du Seyon**. S'adresser à M. Wodey-Suchard.

54. A louer, une chambre meublée, de préférence à une dame. Dans la même maison, on recevrait à un prix modique, pour le logement et la pension, deux jeunes filles fréquentant le collège, auxquelles une personne capable voudrait un soin spécial à la préparation des leçons et donnerait des leçons de couture. S'adresser rue des Halles, n° 3, 2^{me} étage.

55. Escalier du Château, n° 2, à louer de suite une chambre meublée se chauffant, à un prix réduit.

56. A louer, une chambre chaude bien éclairée. La même offre des outils de garnisseur d'ancres, de même que des habits bien soignés pour catéchumènes et autres. S'adresser à veuve Boullard, au faubourg, ruelle DuPeyrou, n° 3

Mais à cette heure je dois vous raconter une chose qui survint l'avant-veille de mon mariage, et dont le souvenir ne s'effacera jamais non plus de ma mémoire. C'était le 6 juillet, et les noces devaient avoir lieu le 8; toute la nuit je n'avais fait que rêver de cela. Le matin, entre six et sept heures, je me lève; le père Goulden travaillait déjà les fenêtres ouvertes; je me lavais la figure, pensant à courir au Quatre-Vents; mais voilà qu'un coup de trompette et deux coups de baguette de tambour retentissent sous la porte de France, comme lorsqu'un régiment arrive: les trompettes essaient leur embouchure et les tambours donnent deux ou trois petits coups, pour bien s'emmancher les baguettes. Rien que d'entendre cela, les cheveux m'en dressèrent sur la tête et je criai:

— Monsieur Goulden, c'est le 6^e!

— Hé! oui, dit-il, depuis huit jours toute la ville en parle, mais toi tu n'écoutes plus rien, c'est le bouquet de la noce, Joseph; j'ai voulu te garder cette surprise.

Alors je n'écoutai plus rien, je traversai la chambre comme le vent et je descendis d'un trait. Notre vieux tambour-maitre, Padoue, levait déjà sa canne sous la porte sombre, les tambours arrivaient derrière, en se balançant sur les hanches, et plus loin le commandant Gémeau, le chirurgien-major, le capitaine Vidal à cheval, les grands plumets rouges de nos grenadiers et les baïonnettes s'avançaient lentement: c'était le 3^e bataillon. La marche commença et mon sang ne fit qu'un tour. Du premier coup d'œil je reconnus les longues capotes grises que nous avions reçues le 22 octobre sur les glacis d'Erfurt; elles étaient

57. A louer, une chambre meublée, avec fourneau et cheminée, à une personne tranquille. S'adr. au quartier de St-Jean, n° 6.

58. Dès Noël, une chambre avec part de cuisine, à louer à des personnes sans enfants. S'adr. au Neubourg, n° 19, au 5^{me}.

59. Deux chambres meublées, se chauffant et ayant vue sur la rue, à louer de suite. S'adr. maison Dirks, faubourg de l'Hôpital 40, au 1^{er}.

60. On offre à louer, une chambre meublée, indépendante et se chauffant. S'adr. chez Mme Petitpierre-Junod, faubourg du Lac n° 21.

61. De suite, une chambre meublée, se chauffant, rue de l'Hôpital, n° 5, au 3^{me}.

62. A louer pour Noël, un joli magasin au centre de la ville, et une belle chambre non meublée, bien éclairée et se chauffant. S'adr. à J. Ullmann, rue du Seyon, n° 6.

63. A louer dès Noël, un appartement remis à neuf, composé de 8 à 9 chambres à volonté, avec dépendances, au 1^{er} étage de la maison Guébbard-Bovet, 19, au faubourg S'adr. à M. Constant Reymond, notaire, faubourg des Rochettes.

64. Une **boulangerie** située dans une localité aux environs de la ville, est à remettre incessamment. S'adr. au bureau de cette feuille.

65. Pour cas imprévu, un petit appartement à remettre pour Noël, avec part à la cuisine et aux dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

66. A remettre, pour cas imprévu, un très-grand atelier pour menuisier ou charpentier, avec tous ses accessoires en très-bon état, et un logement composé de trois chambres. L'atelier peut être utilisé comme magasin ou atelier d'horlogerie, ou autrement. S'adr. à J.-F. Dothaux, à Cormondrèche.

ATTENTION.

On offre à louer, pour de suite ou pour Noël, au grand Cortaillod, un appartement composé de deux chambres, cuisine, cave et jardin, le tout exposé au soleil levant. S'adr. pour les conditions, à Cortaillod, à Paul Soguel. Le même offre à vendre une grande **table d'au-berge**, de 10 pieds de longueur, avec les deux bancs.

68. De suite ou pour Noël prochain, on offre à louer, au centre de la ville, à des personnes soigneuses et tranquilles, un appartement très-bien exposé, remis à neuf, composé de quatre chambres avec fourneaux et cheminées, cabinet, cuisine, deux mansardes, dont une habitable, cave et autres dépendances. S'adr. à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq-d'Inde, 5.

ON DEMANDE A LOUER.

69. On demande à louer, si possible au centre de la ville, un appartement de 4 pièces, dont une grande pouvant servir d'atelier ou au besoin un galetas. S'adr. à M. Wodey-Suchard.

70. On demande à louer un **piano**. Le bureau de cette feuille indiquera.

OFFRES DE SERVICES.

71. Un Neuchâtelois, 22 ans, aimerait se placer, pour Noël, en qualité de domestique dans une bonne maison; il sait soigner et conduire les chevaux. S'adr. au bureau d'avis.

72. Un jeune homme de la Suisse allemande, intelligent, robuste, laborieux, aimerait entrer dans une maison de ce pays pour tout faire, de préférence dans un magasin. Désirant apprendre la langue française dont il connaît les éléments, il ne sera pas exigeant. Pour des renseignements ultérieurs, s'adresser à P. Zurcher, à Colombier.

75. Une domestique allemande, porteuse de bons certificats, sachant faire une cuisine ordinaire, coudre et tricoter, aimerait se placer le plus tôt possible. S'adr. à Cunégonde Næff, chez M. Tschann, peintre, rue des Chavannes.

devenues toutes vertes par la pluie, la neige et les vents. C'était pire qu'après Leipzig: Les vieux schakos avaient des trous de balles, le drapeau seul était neuf dans son bel étui de toile cirée, la fleur de lis au bout...

Ah! ceux qui n'ont pas fait campagne ne sauront jamais ce que c'est que de revoir son régiment, d'entendre les mêmes roulements de tambour qu'en face de l'ennemi et de se dire: — Voici tes camarades qui reviennent battus, humiliés, écrasés! les voilà qui penchent la tête avec une autre cocarde. — Non, je n'ai jamais rien senti de pareil.

(A suivre).

74. Une bonne **nourrice**, 25 ans, jouissant d'une bonne santé, cherche une place de suite. S'adresser à Rosina Kissling, à Cerlier.

Demande de place de sommelier.

Un jeune homme, âgé de 22 ans, de bonne famille de la Suisse allemande, sachant les deux langues et possédant toutes les connaissances du service d'hôtel, désirerait changer sa place actuelle, pour le milieu ou la fin de janvier prochain, et trouver une place dans un hôtel de la Suisse française. Ses conditions sont très-modestes, vu qu'il préfère la vie de famille à un traitement élevé. Il dispose des meilleurs certificats, aussi bien sur son service que sur sa conduite. Pour les renseignements, s'adr. à M. J. Marti, rue du Pont n° 16, Lausanne.

76. Une jeune fille allemande, âgée de 20 ans, aimerait se placer pour Noël pour s'aider dans un ménage. S'adr. au Faubourg, n° 44.

77. Une personne bien recommandable, qui connaît l'état de tailleur et parle bien les deux langues, désire trouver une place de femme de chambre, de suite ou pour Noël. S'informer au bureau de cette feuille.

78. Un jeune homme du Vully, ayant déjà servi, désirerait trouver une place de valet de chambre, ou de cocher, ou de garçon de magasin. Il sait parfaitement soigner les chevaux et peut fournir d'excellents certificats. Pour les renseignements, s'adr. au magasin Stock, faubourg, 40.

79. Une bonne femme de chambre allemande, très habile aux ouvrages de couture, qui sait bien laver, repasser et faire les chambres, désire trouver une place pour Noël. Elle comprend passablement le français et possède de très-bons certificats. S'adr. chez M. Guinand, charpentier, à l'Evole.

80. Une femme de chambre, qui sait aussi faire la cuisine, cherche une place pour tout faire dans un ménage, ou dans un hôtel pour femme de chambre. S'adr. chez M. Wenger, coudecteur, rue de la Treille, maison Schöck, 4^{me} étage.

81. Un jeune homme de 22 ans, parlant les deux langues, aimerait trouver une place de valet de chambre, cocher ou domestique de magasin, désirant se placer le plus vite possible. S'adresser à Jacob Nieser, chez M. Jacottet, à Travers.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

82. On demande pour Noël, pour le service de bonne d'enfant, une jeune personne du pays, forte et robuste, douée d'un caractère doux, sachant bien coudre, et surtout pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser au bureau d'avis.

83. On demande, pour Noël, une bonne cuisinière; inutile de se présenter sans être munie de certificats de moralité, de fidélité et de capacité. S'adresser faubourg de l'Hôpital, n° 16.

84. On demande une cuisinière expérimentée, munie de certificats. On donne un gage élevé. S'adr. au bureau d'avis.

85. M. de Marval-Rougemont demande un domestique de campagne, pour Noël ou le printemps.

86. On demande, pour le 20 de ce mois ou pour Noël, une bonne fille sachant faire la cuisine; inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

87. On demande pour Noël une jeune fille parlant le français, sachant faire un bon ordinaire et munie de bons certificats. S'adr. rue de l'Écluse, n° 11, 1^{er} étage.

88. Une jeune personne parlant le bon allemand, trouverait à se placer immédiatement comme bonne. S'adr. au bureau d'avis.

89. On demande une cuisinière bien au fait de sa profession. S'adr. au bureau d'avis.

90. On demande pour Noël, un domestique qui sache soigner et conduire des chevaux, et qui connaisse les travaux de la campagne. S'adr. à M. Charles Wimmer, à Thielle.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

91. Le propriétaire d'une **boîte savonnnette**, forme porte-monnaie, en argent, trouvée dans un faubourg de cette ville, peut la réclamer, aux conditions ordinaires, au bureau de cette feuille.

92. Le 1^{er} décembre, l'on a recueilli aux Terreaux, 15, un **chat** que l'on pourra réclamer en le désignant.

93. Il s'est perdu un volume de la **Revue Horticole**, n° 2 de l'année 1864. La personne chez qui il pourrait se trouver est priée de le remettre à M. Ch. Ulrich, jardinier fleuriste, près du Crêt, qui en sera reconnaissant.

94. Lundi 21 novembre, une chienne, race courante, de petite taille, sans collier, manteau brun fauve, collier, poil ras, les pattes et le bout de la queue blancs, s'étant égarée en chassant, les personnes qui pourraient en donner des renseignements sont priées d'en avvertir Edouard Henry, à Cortaillod, qui récompensera.

AVIS DIVERS.

95. Une jeune demoiselle partant pour l'Allemagne en passant par Francfort s/m les premiers jours de janvier, cherche une compagne de voyage. S'adr. au bureau d'avis.

Section française du Grütli à Neuchâtel.

Lundi 12 décembre, à 8 heures précises du soir, cours par M. le professeur Ayer, sur **les révolutions de la Suisse au 19^{me} siècle**. Les citoyens que ce cours pourrait intéresser, sont invités cordialement à venir l'entendre. *Le Comité.*

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE

D'UTILITÉ PUBLIQUE

La séance annoncée pour samedi 10, n'aura pas lieu.

M. Paget informe sa clientèle, qu'il vient de remettre son café à M. Chappatte.

Dimanche 11 courant, sera le jour de clôture. M. Paget se fait un plaisir d'offrir le café à ses clients et amis.

M. Chappatte annoncera la réouverture du café par la voie de cette feuille.

H.-F. HENRIOD rappelle au public et particulièrement aux personnes qui jusqu'ici l'ont honoré de leur confiance, qu'il continue à citer aux ensevelissements et s'acquitte de toutes les démarches y relatives; il se charge aussi des **recouvrements, encaissements, souscriptions**, etc. Le même a toujours un dépôt de **charbon de foyard** qu'il conduit au domicile des personnes qui en désirent; le tout à prix modique. Son domicile est rue des Chavannes, n° 21, maison de M. Clerc, serrurier, au second étage.

ON DEMANDE pour l'un des premiers instituteurs de la Hollande, situé entre la Haye et Leiden, un jeune homme qui serait chargé d'enseigner la langue française, l'histoire et la géographie. S'adr. au bureau de cette feuille, qui indiquera la personne appelée à donner tous les renseignements nécessaires.

La vente en faveur de l'**établissement des Billodes** aura lieu, Dieu voulant, le jeudi 15 décembre, à 10 heures du matin, dans les salles de la galerie Léopold Robert. Les dames du comité recommandent vivement cette œuvre à la bienveillance des personnes qui s'intéressent à l'enfance malheureuse. Les dons de toute nature seront reçus avec reconnaissance par Mesdames Coulon de Montmollin, de Pierre-Morel, de Marval-Dupasquier, Dubois-Calame, et Mesdemoiselles Diacon, Anna Clerc, Robert de Fontainemelon, Marie Châtelain, Cécile de Pury, Louise DuPasquier.

102. Une bonne famille du Val-de-Ruz désire trouver un ou deux enfants à soigner. S'adr. au bureau de cette feuille, qui indiquera.

103. On demande pour un institut distingué de la Hollande, un jeune homme pieux, d'un caractère solide et capable d'enseigner parfaitement le français. Pour plus de détails, s'adresser à Mad. C. Convert, faubourg du Lac, n° 21.

A.-C. MATHEY-DORET, ancien horloger, étant décidé de se vouer au **rhabillage des montres et pendules**, se recommande à toutes les personnes qui voudront lui confier le travail qu'il sollicite; elles peuvent être assurées d'avance qu'elles seront satisfaites de son ouvrage et de la modicité de ses prix. Il connaît toutes espèces de montres depuis les plus anciennes aux plus modernes; il offre également ses services pour remonter et soigner les pendules chez les particuliers. Son domicile est à la brasserie Vuille, n° 26, au 1^{er}.

CAISSE DE RENTES SUISSE

ASSURANCES SUR LA VIE. — RENTES VIAGÈRES.

GARANTIES: le fonds social du Crédit suisse de Zurich fr. 15,000,000
le fonds capital de la Caisse de rentes suisse » 2,500,000
le fonds de bénéfices à répartir aux assurés, s'élevant à fin déc. 1863 à » 153,880

Surveillance du Gouvernement de Zurich; publication annuelle du compte général; placement des fonds en Suisse contre bonnes sûretés, etc.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DE LA CAISSE DE RENTES:

Successions. Au moyen d'une prime annuelle fixée par lui, le père de famille peut laisser aux siens un héritage qui les mettra à l'abri du besoin.

Crédit. L'industriel qui a besoin de fonds peut, par une assurance réalisable à son décès, garantir le remboursement des avances qui lui sont faites.

Dots des enfants. De petits versements faits sur la tête d'enfants en bas âge, leur procurent au bout de 18 à 20 ans une somme qui

permet de pourvoir à leur établissement.
Rentes viagères. Les époux sans enfant, les célibataires peuvent augmenter leur revenu en plaçant des fonds en viager sur une ou deux têtes, avec réversion de tout ou partie au profit du survivant.
Participation aux bénéfices. La Caisse de rentes accorde à ses assurés le 70 % de ses bénéfices. Ils en profitent pour augmenter le capital à eux garanti, ou pour réduire les primes à payer.

Pour obtenir gratuitement les statuts et tarifs ainsi que tous autres renseignements, s'adresser franco à MM. Charles Colomb, notaire, et Louis Sandoz, secrétaire de la Chancellerie d'Etat, représentants de la Caisse de rentes suisse, à Neuchâtel.

CAPITAUX ASSURÉS au 30 septembre 1864: **Fr. 25,736,584.**

106. Une demoiselle du Grand-duché de Bade, âgée de 50 ans environ, et bien élevée, désire se placer dans une famille respectable du canton de Neuchâtel, comme **gouvernante** et pour donner des leçons d'allemand aux enfants. S'adr. à M. Im Hof-Mieg, à Bâle.

De retour de l'étranger, une demoiselle donnera des **leçons de dessin** dans cette ville. M. Grisel, peintre, rue de la Place-d'Armes 5, donnera tous les renseignements demandés.

LE COMITÉ pour la sanctification du dimanche rappelle au public qui désirerait profiter de ses petites bibliothèques, composées essentiellement de livres religieux, qu'il continue d'en avoir une chez M. Knab, au bas des Chavannes, une à la petite école du quartier des Parcs, tendue par Mme Berthoud, et une chez M. Jaquet, maison Heitler, au faubourg de la Maladière. Il rappelle également aux personnes qui tiendraient à avoir part à des abonnements, soit du Journal religieux de Neuchâtel, soit de la feuille religieuse du canton de Vaud, qu'elles peuvent s'adresser à M. Fardel.

Le Docteur Hirsch, directeur de l'Observatoire cantonal, donnera cet hiver un cours public de **PHYSIQUE DU GLOBE**, soit de la figure et des dimensions de la terre, de sa densité, de sa chaleur, du magnétisme terrestre, des marées et des courants des mers, de la météorologie générale, etc. Les leçons auront lieu au collège municipal (salle n° 9), tous les mardis à 8 heures du soir; elles commenceront mardi prochain 15 décemb. courant. Neuchâtel, le 6 décembre 1864.

Département de l'Éducation publique.

PHOTOGRAPHIE.

MM. BRUDER frères, photographes, à Neuchâtel, avisent leurs connaissances et leur nombreuse clientèle que pour répondre à un désir exprimé, ainsi que pour faciliter aux élèves les cadeaux de l'époque du nouvel-an, ils réduiront à dater du 20 courant le prix de leurs cartes de visite à **fr. 10 la douzaine**. Ils invitent les personnes qui voudront profiter de ces avantages à vouloir bien ne pas trop attendre avant de venir poser, attendu le surcroît de travail de l'époque du nouvel-an.

Comme du passé ils feront toujours leur possible pour satisfaire leurs clients, tant sous le rapport de la bienfaisance que sous celui de la promptitude à les servir: On opère de 9 h. à 2 h. après midi; **l'atelier est chauffé. Toute demande de cartes faite sur les anciens clichés, à 75 c. la pièce.**

CHANGEMENT DE DOMICILE.

La vente de la maison Motta a nécessité le transfert de ma pharmacie dans un autre local, rue des Halles, n° 5, entrée dans la même rue et rue du Seyon, entre les magasins Wodey-Suchard et Bringolf. En annonçant ce changement à l'honorable public de Neuchâtel et des environs, je le prie de m'honorer, dans le nouveau local, de la même confiance qu'il a bien voulu me témoigner jusqu'à ce jour.

E. JORDAN, pharmacien.

LA COMMUNAUTÉ de Thielle, voulant pourvoir à l'entretien des chemins à sa charge et à d'autres travaux d'utilité publique, invite tous ses communiens en général, tous les non communiens habitant son ressort communal, et tous les propriétaires d'immeubles rière son district, à se rencontrer dans une assemblée qui aura lieu dans la maison de commune à Thielle, le **lundi 12 décembre**, à 2 heures après-midi, pour discuter et adopter un projet de règlement à ce sujet. Thielle, le 19 novembre 1864.

Le secrétaire de commune.
Louis Droz.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

NAISSANCES.

Le 28 nov. Louise-Constance, à Jules-Dominique Brun et à Marie née Grousson, français.

29. Adrien-Florentin, à Charles-Louis-Auguste Guinand et à Isabelle née Winkelmann, des Brenets.

30. Léon-Louis, à Jules-Alexandre Segretin et à Marie née Coulon, français.

30. Frédéric-François, à Jean-Pierre Frieden et à Elisabeth née Wittwer, bernois.

3 déc. Laura, à Conrad Lohbauer et à Laura née Röthlisberger, zurichois.

6. Camille-Jules-Edmond, à Frédéric-Henri Rosset et à Louise-Albertine née Girardet, des Bayards.

9. Marie-Louise, à Pierre-Auguste Richter et à Anna-Marianne née Vassaux, de Neuchâtel.

DÉCÈS.

Le 3 déc. Jean-George-Christian-Wilhelm Kachel, 46 ans, 9 mois, 6 jours, époux de Louise-Caroline-Johanne née Loutz, wurtembergeois.

4. Eve née Loutz, 75 ans, 8 mois, 24 jours, rentière, veuve de Jean-Louis Frauche, vaudois.

5. Marie-Angélique-Hortense Vermot, 34 ans, 8 mois, 16 jours, sage-femme, célibataire, française.

7. Marie-Louise, 3 ans, 3 mois, 23 jours, fille de Adolphe Elzingre et de Anne-Marie née Belly, de Neuchâtel.

Nouvelles.

Berne, 8 décembre. — Aujourd'hui a eu lieu la séance de l'**Assemblée fédérale**, pour l'élection du président de la Confédération et du vice-président du Conseil fédéral.

A été nommé président de la Confédération au premier tour de scrutin, M. Schenk (Berne), vice-président du Conseil fédéral, par 105 voix sur 131 votants.

On a procédé ensuite à l'élection du vice-président du Conseil fédéral. M. Knüsel a été nommé par 86 voix sur 131 votants.

Au **Conseil des Etats** a été ratifiée la concession pour un chemin de fer de Bulle à Romont. Il en a été de même du crédit supplémentaire pour la mission du Japon.

— Les journaux de Berne publient de tristes détails sur la fin misérable du D^r Demme et de sa fiancée. Ils paraissent s'être cachés quelque temps à Milan, et Demme, sans ressources, a dû emprunter une somme de 200 fr. et deux chemises au D^r Riffi. Ils se disaient poursuivis par des ennemis. Le 27 novembre au soir, ils sont partis avec le dernier train pour Novare, en annonçant qu'ils reviendraient le lendemain et en laissant plusieurs objets dans leur chambre. Ils se rendirent à Gênes et de là à pied à Nervi. Le 28, le consul suisse de Gênes était avisé par celui de Milan que le couple devait se trouver dans cette ville, et la police se mit à la recherche des fugitifs.

L'empoisonnement aurait été consommé au moyen de la strychnine. On a trouvé, pour tout argent, 25 centimes sur Demme. Les deux fiancés ont été ensevelis dans le cimetière de Nervi, avec l'assistance du ministre protestant.

Depuis lors, le consul suisse à Gênes, M. Schlatter, a transmis les lettres laissées par les deux infortunés.

Celle adressée au professeur Demme, contient ce qui suit:

« Un brûlant et profond adieu. Le coucher du soleil a été admirable; puisse-t-il être un heureux présage. Pardonnez-nous! Aimez-nous! C'est en versant des larmes que nous vous tendons les bras! Il est nuit. Adieu! Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous. »

Hermann et Flora.

Une autre lettre constate que Flora a assisté à la mort de son fiancé et que ce n'est que lorsqu'il a été mort qu'elle a pris à son tour le breuvage mortel; elle est ainsi conçue:

« Hermann est près d'expirer; j'éprouve les plus cruels tourments de veiller à côté de lui jusqu'à ce que la mort soit certaine, et alors je mettrai fin à ma propre existence. Je vous remercie pour tout le bien que vous m'avez fait et pour votre amour. Pardon, pardon! Encore une fois, votre malheureuse Flora. »

« Hermann est mort. — Adieu! — Pardonnez à ma pauvre mère, et consolez-la pour l'amour de moi. »

Conférences publiques pour hommes.

Les conférences recommenceront lundi prochain 12 décembre, à 8 h. du soir, dans l'Oratoire des Bercles. La première conférence sera donnée par M. le ministre NAGEL, et aura pour sujet: **POMPEI, ou UNE VILLE ENSEVELIE DANS LA CENDRE.**

NB. La salle sera chauffée.

L'administration de l'**usine à gaz** de Neuchâtel, informe messieurs les propriétaires de maisons, de magasins ou d'ateliers, qu'elle peut dorénavant, au moyen d'une nouvelle combinaison, poser les appareils d'éclairage pour escaliers, corridors ou magasins, à des conditions favorables et abordables à chacun; les personnes intéressées à cette communication, qui voudront bien s'adresser à l'usine, recevront de plus amples renseignements.

MAISON DES ORPHELINS

DE LA COMMUNE DE NEUCHÂTEL.

Toutes les personnes qui ont des comptes à fournir sont priées de les remettre à M. Ravel, administrateur, **d'ici au 26 décembre au plus tard**. Passé ce terme, le paiement pourrait en être retardé.

Neuchâtel, 5 décembre 1864.

Direction de la maison des Orphelins.

Société immobilière.

Toutes les personnes qui ont des notes à fournir à la Société immobilière, sont priées de les remettre au soussigné, **d'ici au 15 décembre**, pour en opérer le paiement immédiat. Passé ce terme, le règlement en serait renvoyé au prochain exercice.

Neuchâtel, 29 novembre 1864.

Le Secrétaire-Caissier de la Société,
JUNIER, notaire.

Chambre de charité

de la Commune de Neuchâtel.

Toutes les personnes qui ont des comptes à fournir, sont priées de les remettre à la direction soussignée, **d'ici au 26 décembre au plus tard**, à son bureau à l'hôtel-de-ville, ouvert tous les jours (dimanches exceptés) de 8 h. à midi. Passé ce terme, le paiement pourrait subir quelques retards.

Neuchâtel, 5 décembre 1864.

Direction de la Chambre de charité.

EMPRUNT A PRIMES

de la ville de Milan.

Tirage du 1^{er} janvier 1865.

Lots principaux: fr. 100,000, — 80,000, — 70,000, — 60,000, — 50,000, — 40,000, — 30,000, — 20,000, — 10,000, — 5,000, — 1,000, — 500, — 200, etc.

Le taux **minimum** de remboursement varie de **fr. 46 à 60**. Au tirage du 1^{er} janvier sortira entre autres un lot de **100,000 francs**.

On peut se procurer des obligations **originales**, valables pour **tous** les tirages, jusqu'à ce qu'elles sortent, à **fr. 36**, chez (Lettres et argent franco.) **Alb. Bovet, Terreaux, n° 2.**